



ENVIRONNEMENT

Mise en place de boîtes de collecte et de recyclage de masques

Communiqué de presse du 6 juin 2021.

Publié le 06 juillet 2021

En juillet 2020, la Ville de la Baule-Escoublac s'est engagée en ratifiant la charte établie par le Ministère de la transition écologique pour une plage sans déchet plastique, continuant ainsi sa bataille pour la réduction plastique. Cette charte valorise l'engagement de la municipalité. Son objectif est de sensibiliser, prévenir et mettre en place des dispositifs liés au nettoyage, ramassage ou tri des déchets.

Dans un contexte de recrudescence de déchets notamment ceux liés au Coronavirus (masques, gants), la Ville de la Baule-Escoublac va donc mettre à disposition des points de collecte dans les espaces recevant du public. Ce ramassage s'effectuera avec la mise en place de 70 boîtes de collecte de masques sur l'ensemble de la commune (disponibles en Mairie, centre de vaccination, Atlantia, bâtiments communaux...)

Le but est de pouvoir collecter 98.000 masques en six mois afin de les recycler en granulés de plastique (création de produits 100 % recyclés localement en partenariat avec une entreprise de la région).

La Ville de La Baule-Escoublac agit pour atteindre l'objectif ambitieux de zéro plastique rejeté en mer d'ici 2025 (80 % des déchets marins proviennent de la terre) et qui ne pourra être atteint sans la mobilisation de tous. C'est ensemble que nous y réussissons.

Direction de la communication
Mairie de La Baule-Escoublac



VILLE DE LA BAULE

Ville de La Baule Escoublac
Hôtel de Ville
7, avenue Olivier Guichard
44500 La Baule-Escoublac

📞 02 51 75 75 75

